

RCS : PARIS Code greffe : 7501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2015 B 16900 Numéro SIREN : 812 944 619 Nom ou dénomination : INVEST CROSS
--

Ce dépôt a été enregistré le 21/10/2022 sous le numéro de dépôt 141844

Désignation de l'entreprise : SAS INVEST CROSS		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * 12							
Adresse de l'entreprise : 30 RUE DU CHEMIN VERT		Durée de l'exercice précédent * 12							
Numéro SIRET * 8 1 2 9 4 4 6 1 9 0 0 0 1 2		Néant ☐ *							
		Exercice N, clos le, 31122021							
		N-1 31122020							
		Net 3							
		Net 4							
Capital souscrit non appelé (I)		AA							
ACTIF IMMOBILISE *	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC					
		Frais de développement*	CX	CQ					
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	12 243	AG	3 707	8 536	6 321	
		Fonds commercial (1)	AH	1 434 372	AI		1 434 372	1 434 372	
		Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK				
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN		AO				
		Constructions	AP	201 266	AQ	133 345	67 921	89 854	
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR		AS				
		Autres immobilisations corporelles	AT	1 630 623	AU	551 971	1 078 652	1 203 710	
		Immobilisations en cours	AV		AW				
		Avances et acomptes	AX		AY				
		IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT			
			Autres participations	CU		CV			
			Créances rattachées à des participations	BB		BC			
			Autres titres immobilisés	BD		BE			
Prêts	BF		BG						
Autres immobilisations financières *	BH	133 746	BI		133 746	133 256			
TOTAL (II)		BJ	3 412 251	BK	689 024	2 723 227	2 867 513		
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	BM					
		En cours de production de biens	BN	BO					
		En cours de production de services	BP	BQ					
		Produits intermédiaires et finis	BR	BS					
		Marchandises	BT	1 819	BU		1 819	817	
	CREANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW				
		Clients et comptes rattachés (3) *	BX	28 636	BY		28 636	19 540	
		Autres créances (3)	BZ	185 926	CA	25 701	160 225	216 021	
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC				
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres)	CD		CE				
Disponibilités		CF	97 845	CG		97 845	87 191		
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3) *	CH	134 694	CI		134 694	113 631		
	TOTAL (III)	CJ	448 920	CK	25 701	423 219	437 200		
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW							
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM							
	Ecart de conversion actif * (VI)	CN							
	TOTAL GENERAL (I à VI)	CO	3 861 171	1A	714 725	3 146 446	3 304 713		
Renvois (1) Dont droit au bail		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes	CP	(3) Part à plus d'un an	CR				
Clause de réserve de propriété: *		Immobilisations	Stocks	Créances					

Désignation de l'entreprise SAS INVEST CROSS			Néant ☐ *	
			Exercice N	Exercice N-1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1) * (Dont versé : 56 980)	DA	56 980	56 980
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB	2 370 226	2 370 226
	Ecart de réévaluation (2) * (dont écart d'équivalence ☐ EK ☐)	DC		
	Réserve légale (3)	DD		
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3) * (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours ☐ BI ☐)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* ☐ EJ ☐)	DG		
	Report à nouveau	DH	(1 017 013)	(412 838)
	RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	(484 294)	(604 174)
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
	TOTAL (I)	DL	925 899	1 410 193
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	171 331	193 392
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs ☐ EI ☐)	DV	674 160	654 160
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	974 894	707 008
	Dettes fiscales et sociales	DY	163 415	181 008
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA	15 507	52 958
	Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB	221 239
TOTAL (IV)	EC	2 220 547	1 894 520	
	Ecart de conversion passif *	(V)	ED	
TOTAL GENERAL (I à V)	EE	3 146 446	3 304 713	
REVENUS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	IB		
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	IC		
		ID		
		IE		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	2 086 593	1 723 358
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	138	115	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise : SAS INVEST CROSS		Exercice N				Exercice (N-1)		
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA	18 593	FB		FC	18 593	
	Production vendue $\left\{ \begin{array}{l} \text{biens}^* \\ \text{services}^* \end{array} \right.$	FD		FE		FF		
		FG	547 334	FH	79 329	FI	626 663	
		FJ	565 927	FK	79 329	FL	645 256	
	Chiffres d'affaires nets*						644 660	
	Production stockée *					FM		
	Production immobilisée *					FN		
	Subventions d'exploitation					FO	370 729	
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges * (9)					FP	2 207	
	Autres produits (1) (11)					FQ	454	
Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	1 016 439	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane) *					FS	6 901	
	Variation de stock (marchandises) *					FT	(1 002)	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) *					FU		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *					FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	943 539	
	Impôts, taxes et versements assimilés *					FX	26 151	
	Salaires et traitements *					FY	272 292	
	Charges sociales (10)					FZ	80 219	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations $\left\{ \begin{array}{l} - \text{dotations aux amortissements}^* \\ - \text{dotations aux provisions} \end{array} \right.$					GA	171 234
							GB	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions *					GC	
		Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD	
	Autres charges (12)					GE	375	
	Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	1 499 709
	1 - RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)						GG	(483 270)
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée * (III)					GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré * (IV)					GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ	16 148	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	218	
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM		
	Différences positives de change					GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
	Total des produits financiers (V)					GP	218	
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions *					GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	1 155	
	Différences négatives de change					GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
Total des charges financières (VI)						GU	1 155	
2 - RESULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	(937)	
3 - RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	(484 206)	

Désignation de l'entreprise SAS INVEST CROSS				Néant ☐ *	
		Exercice N		Exercice N-1	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion		HA		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *		HB	1 358	
	Reprises sur provisions et transferts de charges		HC		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)		HD	1 358	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)		HE	250	113
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *		HF	225	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)		HG	971	5 043
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)		HH	1 446	5 156
4 - RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)			HI	(88)	(5 156)
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)			HJ		
Impôts sur les bénéfices * (X)			HK		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)			HL	1 018 016	767 546
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)			HM	1 502 310	1 371 720
5 - BENEFICE OU PERTE (Total des produits - Total des charges)			HN	(484 294)	(604 174)
RENVIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme		HO	
	(2)	Dont { produits de locations immobilières		HY	
		{ produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		IG	
	(3)	Dont { - Crédit-bail mobilier *		HP	22 277
		{ - Crédit-bail immobilier		HQ	
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		IH	
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées		IJ	
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées		IK	
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)		HX	
	(6ter)	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)		RC	
		Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)		RD	
	(9)	Dont transferts de charges		A1	
	(10)	Dont cotisations personnelles (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS) (13) A5		A2	
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)		A3	
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)		A4	
	(13)	Dont primes et cotisations sociales personnelles facultatives A6		A9	
		dont cotisations facultatives Madelin A7		A8	
	(7)	Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite			
	(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :			Exercice N	
				Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
DOTATIONS AUX DEPRECIATIONS EXCEPTIONNELLES			971		
PENALITES SUR MARCHES			250		
CESSION IMMOBILISATIONS				1 358	
VNC DES ELEMENTS CEDES			225		
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :			Exercice N		
			Charges antérieures	Produits antérieurs	

Désignation de l'entreprise **SAS INVEST CROSS**Néant ☐ *

(Ne pas reporter le montant des centimes)*

CADRE A		IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations					
						1		2		3			
								Consécutives à une réévaluation pratique au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste			
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I				CZ		D8		D9			
	Autres postes d'immobilisations incorporelles				TOTAL II	KD	1 442 488	KE		KF	4 127		
CORPORELLES	Terrains				KG		KH		KI				
	Constructions	Sur sol propre	[Dont Composants	L9		KJ		KK		KL			
		Sur sol d'autrui	[Dont Composants	M1		KM		KN		KO			
		Installations générales, agencements * et aménagements des constructions		[Dont Composants	M2		KP	201 266	KQ		KR		
		Installations techniques, matériel et outillage industriels		[Dont Composants	M3		KS		KT		KU		
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers *				KV	1 459 561	KW		KX			
		Matériel de transport *				KY		KZ		LA			
		Matériel de bureau et mobilier informatique				LB	149 497	LC		LD	22 556		
		Emballages récupérables et divers *				LE		LF		LG			
	Immobilisations corporelles en cours				LH		LI		LJ				
	Avances et acomptes				LK		LL		LM				
	TOTAL III				LN	1 810 325	LO		LP	22 556			
	FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence				8G		8M		8T			
Autres participations				8U		8V		8W					
Autres titres immobilisés				IP		IR		IS					
Prêts et autres immobilisations financières				IT	133 256	IU		IV	491				
TOTAL IV				LQ	133 256	LR		LS	491				
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)						ØG	3 386 068	ØH		ØJ	27 174		
CADRE B		IMMOBILISATIONS				Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence			
						1		3		4			
						par virement de poste à poste		par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence		Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice			
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I	IN		CØ		DØ		D7				
	Autres postes d'immobilisations incorporelles				TOTAL II	IO	LV	1 446 615	IX				
CORPORELLES	Terrains				IP		LX		LY				
	Constructions	Sur sol propre	IQ		MA		MB		MC				
		Sur sol d'autrui	IR		MD		ME		MF				
		Inst. gales, agenets et am. des constructions		IS		MG		MH	201 266	MI			
		Installations techniques, matériel et outillage industriels				IT		MJ		MK			
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenets, aménagements divers		IU		MM		MN	1 459 561	MO			
		Matériel de transport		IV		MP		MQ		MR			
		Matériel de bureau et informatique, mobilier		IW		MS	992	MT	171 062	MU			
		Emballages récupérables et divers *		IX		MV		MW		MX			
	Immobilisations corporelles en cours				MY		MZ		NA				
	Avances et acomptes				NC		ND		NE				
	TOTAL III				IY		NG	992	NH	1 831 889	NI		
	FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence				IZ		ØU		M7		ØW	
Autres participations				IO		ØX		ØY		ØZ			
Autres titres immobilisés				I1		2B		2C		2D			
Prêts et autres immobilisations financières				I2		2E		2F	133 746	2G			
TOTAL IV				I3		NJ		NK	133 746	2H			
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)						I4		ØK	992	ØL	3 412 251	ØM	

Désignation de l'entreprise : SAS INVEST CROSS										Néant ☐ *	
CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *									
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice			
Frais établissement et développement		CY		EL		EM		EN			
Fonds commercial		RE		RF		RI		RJ			
Autres immobilisations incorporelles		PE	1 795	PF	1 912	PG		PH	3 707		
TOTAL I		RK	1 795	RM	1 912	RN		RO	3 707		
Terrains		PI		PJ		PK		PL			
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ			
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU			
	Inst. générales, agencements et aménagement des constructions	PV	111 411	PW	21 934	PX		PY	133 345		
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ		QA		QB		QC			
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagement divers	QD	340 001	QE	126 051	QF		QG	466 052		
	Matériel de transport	QH		QI		QJ		QK			
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	65 348	QM	21 338	QN	766	QO	85 920		
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT			
TOTAL II		QU	516 761	QV	169 322	QW	766	QX	685 316		
TOTAL GENERAL (I + II)		ON	518 556	OP	171 234	OQ	766	OR	689 024		
CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES									
Immobiliations amortissables		DOTATIONS			REPRISES			Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice			
		Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel				
Frais établissements		M9	N1	N2	N3	N4	N5	N6			
Fonds commercial		RP	RQ	RR	RS	RT	RU	RV			
Autres immob. incorporelles		N7	N8	P6	P7	P8	P9	Q1			
TOTAL I		RW	RX	RY	RZ	SB	SC	SD			
Terrains		Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8			
Constructions	Sur sol propre	Q9	R1	R2	R3	R4	R5	R6			
	Sur sol d'autrui	R7	R8	R9	S1	S2	S3	S4			
	Inst. gales, agenc. et am. des const.	S5	S6	S7	S8	S9	T1	T2			
Inst. techniques mat. et outillage		T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9			
Autres immob. corporelles	Inst. gales, agenc. am. divers	U1	U2	U3	U4	U5	U6	U7			
	Matériel de transport	U8	U9	V1	V2	V3	V4	V5			
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6	V7	V8	V9	W1	W2	W3			
	Emballages récup. et divers	W4	W5	W6	W7	W8	W9	X1			
TOTAL II		X2	X3	X4	X5	X6	X7	X8			
Frais d'acquisition de titres de participations TOTAL III		NL			NM			NO			
Total général (I + II + III)		NP	NQ	NR	NS	NT	NU	NV			
Total général non ventilé (NP + NQ + NR)		NW	Total général non ventilé (NS + NT + NU)		NY	Total général non ventilé (NW - NY)		NZ			
CADRE C											
MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES REPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES *		Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice			
Frais d'émission d'emprunt à évaluer						Z9		Z8			
Primes de remboursement des obligations						SP		SR			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise : SAS INVEST CROSS							Néant ☐ *			
Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1		AUGMENTATIONS: Dotations de l'exercice 2		DIMINUTIONS: Reprises de l'exercice 3		Montant à la fin de l'exercice 4		
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T		TA		TB		TC		
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U		TD		TE		TF		
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V		TG		TH		TI		
	Amortissements dérogatoires	3X		TM		TN		TO		
	Dont majorations exceptionnelles de 30%	D3		D4		D5		D6		
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ		IK		IL		IM		
	Autres provisions réglementées (1)	3Y		TP		TQ		TR		
	TOTAL I	3Z		TS		TT		TU		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A		4B		4C		4D		
	Provisions pour garanties données aux clients	4E		4F		4G		4H		
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J		4K		4L		4M		
	Provisions pour amendes et pénalités	4N		4P		4R		4S		
	Provisions pour pertes de change	4T		4U		4V		4W		
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X		4Y		4Z		5A		
	Provisions pour impôts (1)	5B		5C		5D		5E		
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F		5H		5J		5K		
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO		EP		EQ		ER		
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R		5S		5T		5U		
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V		5W		5X		5Y		
	TOTAL II	5Z		TV		TW		TX		
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations	- incorporelles - corporelles - titres mis en équivalence - titres de participation - autres immobilisations financières (1) *	6A		6B		6C		6D	
			6E		6F		6G		6H	
			Ø2		Ø3		Ø4		Ø5	
			9U		9V		9W		9X	
			Ø6		Ø7		Ø8		Ø9	
	Sur stocks et en cours	6N		6P		6R		6S		
	Sur comptes clients	6T		6U		6V		6W		
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X	24 730	6Y	971	6Z		7A	25 701	
	TOTAL III	7B	24 730	TY	971	TZ		UA	25 701	
	TOTAL GENERAL (I + II + III)		7C	24 730	UB	971	UC		UD	25 701
Dont dotations et reprises		- d'exploitation - financières - exceptionnelles	UE		UF					
			UG		UH					
			UJ	971	UK					
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-I-5e du C.G.I.								10		

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.
 NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise : SAS INVEST CROSS										Néant ☐		
CADRE A			ETAT DES CREANCES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3			
DE L'ACTIF IMMOBILISE	Créances rattachées à des participations		UL		UM		UN					
	Prêts (1) (2)		UP		UR		US					
	Autres immobilisations financières		UT	133 746	UV		UW	133 746				
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux		VA									
	Autres créances clients		UX	28 636		28 636						
	Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie * (Provision pour dé- préciation antérieure- ment constituée * UO)		Z1									
	Personnel et comptes rattachés		UY									
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux		UZ	2 706		2 706						
	Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	VM									
		Taxe sur la valeur ajoutée	VB	155 550		155 550						
		Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN									
		Divers	VP									
	Groupe et associés (2)		VC									
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)		VR	27 669		27 669						
	Charges constatées d'avance		VS	134 694		134 694						
	TOTAUX			VT	483 003	VU	349 256	VV	133 746			
RENOIS	(1)	Montant - Prêts accordés en cours d'exercice	VD									
		des - Remboursements obtenus en cours d'exercice	VE									
	(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	VF									
CADRE B			ETAT DES DETTES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligataires convertibles (1)			7Y									
Autres emprunts obligataires (1)			7Z									
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine		VG	138		138						
	à plus d' 1 an à l'origine		VH	171 193		37 239		133 955				
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)			8A									
Fournisseurs et comptes rattachés			8B	974 894		974 894						
Personnel et comptes rattachés			8C	67 906		67 906						
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			8D	87 895		87 895						
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		8E									
	Taxe sur la valeur ajoutée		VW	5 073		5 073						
	Obligations cautionnées		VX									
	Autres impôts, taxes et assimilés		VQ	2 541		2 541						
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			8J									
Groupe et associés (2)			VI	674 160		674 160						
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)			8K	15 507		15 507						
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *			Z2									
Produits constatés d'avance			8L	221 239		221 239						
TOTAUX			VY	2 220 547	VZ	2 086 593		133 955				
RENOIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ		(2)	Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques		VL	173 912			
		Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK	22 070	* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032							

Désignation de l'entreprise : SAS INVEST CROSS						Néant ☐ *		Exercice N, clos le : 31122021	
I. RÉINTEGRATIONS						BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE			
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail de l'exploitant ou des associés (entreprises à l'IR)								WA
	Avantages personnels non déductibles* (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)								WB
	WD		Amortissements excédentaires (art. 39-4 du C.G.I.) et autres amortissements non déductibles				WE	XE	
	WF		Taxe sur les véhicules des sociétés (entreprises à l'IS)				WG		
	RA		Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option (Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D))				RB		
	WI		Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)				XX	XW	
	WJ		Amendes et pénalités				XZ		
	Charges financières (art. 39-1-3° et 212 bis) *								
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI*								XY
	Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032)								I7
Quote-part	Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un GIE		WL	Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI		L7		K7	
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Moins-values nettes à long terme { - imposées au taux de 15 % ou de 19 % (12,8 % pour les entreprises à l'impôt sur le revenu) - imposées au taux de 0 %								I8
	Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs * { - Plus-values nettes à court terme - Plus-values soumises au régime des fusions								ZN
	Écart de valeurs liquidatives sur OPC * (entreprises à l'IS)								WN
									WO
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT*		Intérêts excédentaires (art. 39-1-3° et 212 du C.G.I.)		SU	Zones d'entreprises * (activité exonérée)		SW	XR	
					Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro		M8	WQ	
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage								Y1	
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage								Y3	
TOTAL I								WR	
II. DÉDUCTIONS						PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE			
Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E. *								WS	
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégrées dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tableau 2058-B, cadre III)								WT	
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme { - imposées au taux de 15 % (12,8 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu) - imposées au taux de 0 % - imposées au taux de 19 % - imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures - imputées sur les déficits antérieurs								WV
	Autres plus-values imposées au taux de 19 %								WH
	Fraction des plus values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée *								WP
	Régime des sociétés mères et des filiales * (Quote-part de frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participation								WW
	Produit net des actions et parts d'intérêts : (2A)								XB
	Produits de participations inéligibles au régime des sociétés mères déductibles à hauteur de 99 % (art. 223 B du CGI)								I6
	Déduction autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'Outre-mer *								WZ
	Majoration d'amortissement *								XA
	Entreprises nouvelles - (Reprise d'entreprises en difficultés 44 septies)								ZX
	Zone franche urbaine-TE (art. 44 octies)								ZY
Mesures d'incitation	Abattement sur le bénéfice et exonérations *		K9	Société investissement immobilier cotées (art. 208C)		K3	Zone de restructuration de la défense (44 terdecies)		XD
	Zone franche d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies)		OV	Bassin d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies)		IF	Zone franche d'activité NG (art. 44 quaterdecies)		XF
	Bassin urbain à dynamiser (art. 44 sexdecies)		PP	Zone de revitalisation rurale (art. 44 quinquies)		PC	Zone de développement prioritaire (art. 44 septdecies)		
	Entreprises nouvelles 44 sexies		L2	Jeunes entreprises innovantes (art. 44 sexies A)		L5			
Ecart de valeurs liquidatives sur OPC * (entreprises à l'IS)								XS	
Déductions diverses à détailler sur feuillet séparé	Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies)		X9	Dont déduction exceptionnelle simulateur de conduite		YH	Créance dérogée par le report en arrière de déficit		XG
	Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies A)		YA	Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies B)		YB	Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies C)		
	Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies D)		YD	Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies E)		YI	Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies F)		
	Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies G)		YL	Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies H)		YM	Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies I)		
Déductions des produits affectés aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage								Y2	
III. RÉSULTAT FISCAL						TOTAL II			
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables { bénéfice (I moins II) déficit (II moins I)						XI	XH		
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS)*						ZL	XJ		
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS)*							XL		
RÉSULTAT FISCAL BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)						XN	0 XO		

2058A - Déductions diverses

au 31/12/2021

Libellé	Montant
FONDS DE SOLIDARITE	76 170
Totalisation	76 170

**DÉFICITS, INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER
ET PROVISIONS NON DEDUCTIBLES**

DGFIP N° 2058-B 2022

Désignation de l'entreprise SAS INVEST CROSS		Néant ☐ *	
I. SUIVI DES DÉFICITS			
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	K4	912 902	
Déficits transférés de plein droit (art. 209-II-2 du CGI)	K4 bis		
Nombre d'opérations sur l'exercice	K4 ter		
Déficits imputés (total lignes XB et XL du tableau 2058A)	K5		
Déficits reportables (différence K4 + K4bis - K5)	K6	912 902	
Déficit de l'exercice (tableau 2058-A, ligne XO)	YJ	560 464	
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)	YK	1 473 367	
II. INDEMNITÉS POUR CONGES À PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES			
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1e bis A1. 1er du CGI, dotations de l'exercice	ZT	27 809	
III. PROVISIONS ET CHARGES À PAYER, NON DEDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT			
(à détailler sur feuillet séparé)	Dotations de l'exercice		Reprises sur l'exercice
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1e bis A1. 2 du CGI *	ZV	ZW	
Provisions pour risques et charges *			
	8X	8Y	
	8Z	9A	
	9B	9C	
Provisions pour dépréciation *			
	9D	9E	
	9F	9G	
	9H	9J	
Charges à payer			
	9K	9L	
	9M	9N	
	9P	9R	
	9S	9T	
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T)	YN	YO	
à reporter au tableau 2058-A :	 ligne WI ligne WU		

CONSÉQUENCE DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art.237 septies du CGI)

Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice	Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
	L1		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032.

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.

Désignation de l'entreprise : SAS INVEST CROSS										Néant ☐ *		
ORIGINES (I)	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	OC	(412 838)	AFFECTATIONS (I)	Affectations aux réserves	- Réserve légale	ZB					
						- Autres réserves	ZD					
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	OD	(604 174)		Dividendes	ZE						
	Prélèvements sur les réserves	OE			Autres répartitions	ZF						
					Report à nouveau	ZG			(1 017 013)			
TOTAL I			OF	(1 017 013)	TOTAL II			ZH	(1 017 013)			
RENSEIGNEMENTS DIVERS										Exercice N :		Exercice N-1 :
ENGAGEMENTS	- Engagements de crédit-bail mobilier (précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail)	J7			YQ							
	- Engagements de crédit-bail immobilier				YR							
	- Effets portés à l'escompte et non échus				YS							
DETAILS DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNNES	- Sous-traitance				YT	165 449		111 807				
	- Locations, charges locatives (dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois) et de copropriété	J8	496 013		XQ	505 857		243 531				
	- Personnel extérieur à l'entreprise				YU							
	- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)				SS	84 891		63 800				
	- Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages				YV							
	- Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles)	ES			ST	187 342		120 047				
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052				ZJ	943 539		539 185				
	IMPTS ET TAXES	- Taxe professionnelle *, CFE, CVAE				YW	4 734		12 532			
- Autres impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers)		ZS			9Z	21 417		21 274				
Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau n° 2052				YX	26 151		33 806					
T.V.A.	- Montant de la T.V.A. collectée				YY	101 748		127 472				
	- Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations				VZ	118 916		116 956				
DIVERS	- Montant brut des salaires (cf. dernière déclaration annuelle souscrite au titre des salaires de 2021) *				OB	264 556						
	- Montant de la plus value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *				OS							
	- Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *				ZK		%	1,24	%			
	- Numéro de centre de gestion agréé *	XP			- Filiales et participations (Liste au 2059-G prévu par art. 38 II de l'ann.III au CGI)			Si oui cocher 1 Sinon 0		ZR	0	
	- Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice								RG			
	- Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI								RH			
REGIME DE GROUPE *	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe	JA		Plus-values à 15%	JK		Plus-values à 0%	JL				
				Plus-values à 19%	JM		Imputations	JC				
	Groupe : résultat d'ensemble	JD		Plus-values à 15%	JN		Plus-values à 0%	JO				
				Plus-values à 19%	JP		Imputations	JF				
	Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale			JH		N° SIRET de la société mère du groupe			JJ			

(1) Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés

Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice n° 2058-NOT pour le régime de groupe).

Désignation de l'entreprise : **SAS INVEST CROSS**Néant ☐ ***A - DETERMINATION DE LA VALEUR RESIDUELLE**

Nature et date d'acquisition des éléments cédés *		Valeur d'origine *	Valeur nette réévaluée *	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt	Autres amortissements *	Valeur résiduelle
①		②	③	④	⑤	⑥
I - Immobilisations *	1	MATERIEL DE SPORT	992		766	225
	2					
	3					
	4					
	5					
	6					
	7					
	8					
	9					
	10					
	11					
	12					

B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES**Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées ***

Prix de vente		Montant global de la plus-value ou de la moins-value	Court terme	Long terme			Plus-value taxable à 19% (1)
				19%	15% ou 12,80%	0%	
⑦		⑧	⑨	⑩			⑪
I - Immobilisations *	1	1 358	1 133	1 133			
	2						
	3						
	4						
	5						
	6						
	7						
	8						
	9						
	10						
	11						
	12						
II - Autres éléments	13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés	+				
	14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés	+				
	15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale	+				
	16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée	+				
	17	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice					
	18	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme					
	19	Divers (détail à donner sur une note annexe)*					
CADRE A : plus ou moins value nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne (9))			1 133				
CADRE B : plus ou moins value nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne (10))			(A)	(B)	(B)	(C)	
CADRE C : autres plus-values taxables à 19% (11)				(B)	(Ventilation par taux)		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19% en application des articles 238 bis JA, 208 C et 210 E du CGI.

Désignation de l'entreprise :		SAS INVEST CROSS			Néant ☒	
A ELEMENTS ASSUJETTIS AU REGIME FISCAL DES PLUS-VALUES A COURT TERME (à l'exclusion des plus-values de fusion dont l'imposition est prise en charge par les sociétés absorbantes) (cf. cadre B)						
Origine		Montant net des plus-values réalisées *	Montant antérieurement réintégré	Montant compris dans le résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer	
Plus-values réalisées au cours de l'exercice	Imposition répartie					
	sur 3 ans (entreprises à l'IR)					
	sur 10 ans					
	sur une durée différente (art. 39 quaterdecies 1 ter et 1 quater CGI)					
	TOTAL 1					
Plus-values réalisées au cours des exercices antérieurs	Imposition répartie	Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant antérieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer	
	sur 3 ans au titre de	N - 1				
		N - 2				
	Sur 10 ans ou sur une durée différente (art. 39 quaterdecies 1 ter et 1 quater du CGI) (à préciser) au titre de :	N - 1				
		N - 2				
		N - 3				
		N - 4				
		N - 5				
		N - 6				
		N - 7				
		N - 8				
	N - 9					
TOTAL 2						
B PLUS-VALUES REINTEGREES DANS LES RESULTATS DES SOCIETES BENEFICIAIRES DES APPORTS Cette rubrique ne comprend pas les plus-values afférentes aux biens non amortissables ou taxées lors des opérations de fusion ou d'apport.						
☐ Plus-values de fusion, d'apport partiel ou de scission (personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement) ☐ Plus-values d'apport à une société d'une activité professionnelle exercée à titre individuel (toutes sociétés)						
Origine des plus-values et date des fusions ou des apports	Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant antérieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer		
TOTAL						

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : **SAS INVEST CROSS**

Néant ☒ *

① Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés.

② Entreprises soumises à l'impôt sur le revenu.

Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15 % ① ou 12,80 % ②	
Gains nets retirés de la cession de titre de sociétés à prépondérance immobilières non cotées exclus du régime du long terme (art. 219 I a sexies-0 bis du CGI) ① *	
Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€ (art. 219 I a sexies-0 du CGI) ① *	

I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES A L'IMPOT SUR LE REVENU

Origine ①	Moins-values à 12,80 % ②	Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 12,80 % ③	Solde des moins-values à 12,80 % ④
Moins-values nettes N			
N - 1			
N - 2			
Moins-values nettes à N - 3 long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)			
N - 4			
N - 5			
N - 6			
N - 7			
N - 8			
N - 9			
N - 10			

II - SUIVI DES MOINS-VALUES A LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES A L'IMPOT SUR LES SOCIETES *

Origine ①	Moins-values		Imputations sur les plus-values à long terme	Imputations sur le résultat de l'exercice ⑤	Solde des moins-values à reporter col. ⑥ = ② + ③ - ④ - ⑤ ⑥
	A 19 %, ou à 15 % ②	A 19 % ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice ③	A 15 % ou à 19 % ④		
Moins-values nettes N					
N - 1					
N - 2					
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)					
N - 3					
N - 4					
N - 5					
N - 6					
N - 7					
N - 8					
N - 9					
N - 10					

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)*

Désignation de l'entreprise : SAS INVEST CROSS					Néant ☒ *	
I SITUATION DU COMPTE AFFECTE A L'ENREGISTREMENT DE LA RESERVE SPECIALE POUR L'EXERCICE N						
		Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme				
		taxées à 10 %	taxées à 15 %	taxées à 18 %	taxées à 19 %	taxées à 25 %
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N-1)	1					
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice	2					
TOTAL (ligne 1 et 2)	3					
Prélèvements opérés {	4					
	5					
TOTAL (ligne 4 et 5)	6					
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)	7					
II RESERVE SPECIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS* (5°, 6°, 7° alinéas de l'art. 39.1-5° du CGI)						
montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice ①	réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année ②	montants prélevés sur la réserve		montant de la réserve à la clôture de l'exercice ⑤		
		donnant lieu à complément d'impôt ③	ne donnant pas lieu à complément d'impôt ④			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : SAS INVEST CROSS		Néant ☐ *	
Exercice ouvert le : 01012021		et clos le : 31122021	
		Durée en nombre de mois 12	
DECLARATION DES EFFECTIFS			
Effectifs moyens du personnel	YP	12	
dont apprentis	YF		
dont handicapés	YG		
Effectifs affectés à l'activité artisanale	RL		
I - Chiffre d'affaire de référence CVAE			
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises	OA	645 256	
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	OK		
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante	OL		
Refacturations de frais inscrits au compte de transfert de charges	OT		
TOTAL 1	OX	645 256	
II - Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée			
Autres produits de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	OH	454	
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	OE		
Subventions d'exploitation reçues	OF	370 729	
Variation positive des stocks	OD	1 002	
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	OI		
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	XT		
TOTAL 2	OM	372 185	
III - Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée			
Achats	ON	47 844	
Variation négative des stocks	OQ		
Services extérieurs, à l'exception des loyers et redevances	OR	382 985	
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	OS		
Taxes déductibles de la valeur ajoutée	OZ	70	
Autres charges de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	OW	375	
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	OU		
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	O9		
Moins-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si attachées à une activité normale et courante	OY		
TOTAL 3	OJ	431 274	
IV - Valeur ajoutée produite			
Calcul de la Valeur Ajoutée	TOTAL 1 + TOTAL 2 - TOTAL 3	OG	586 167
V - Cotisation sur la Valeur ajoutée des Entreprises			
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (reporter sur les 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n° 1329-AC et 1329-DEF)		SA	586 167
Cadre réservé au mono établissement au sens de la CVAE			
Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractères agricoles n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre. Si vous êtes assujettis à la CVAE et êtes un monoétablissement au sens de la CVAE, compléter le cadre ci-dessous et la donnée de la ligne SA (ci-dessus), vous serez alors dispensé du dépôt de la déclaration n° 1330 CVAE.			
MONO ETABLISSEMENT au sens de la CVAE	EV	X	
Chiffre d'affaires de référence CVAE	GX	645 256	
Effectifs au sens de la CVAE	EY		
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)	HX		
Période de référence	GY	01/01/2021	GZ 31/12/2021
Date de cessation (de l'activité soumise à la CVAE)	HR		

17

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'ann. III au C.G.J.)(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10% du capital de la société)

N° de dépôt

1/1

(1)

Néant ☐ *

EXERCICE CLOS LE 3/11/2020

N° SIRET 81294461900012

DENOMINATION DE L'ENTREPRISE SAS INVEST CROSS

ADRESSE (voie) 30 RUE DU CHEMIN VERT

CODE POSTAL 75011

VILLE

PARIS

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise P1 6

Nombre total de parts ou d'actions correspondantes P3 2 619

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise P2 13

Nombre total de parts ou d'actions correspondantes P4 3 079

I. CAPITAL DETENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique SAS Dénomination RXE
 N° SIREN (si société établie en France) 830537262 % de détention 23,66 Nb de parts ou actions 1 348
 Adresse : N° Voie BOULEVARD POISSONNIERE
 Code postal 75002 Commune PARIS Pays FRANCE

Forme juridique SARL Dénomination PERNELLE CONSULTING
 N° SIREN (si société établie en France) 799023833 % de détention 12,11 Nb de parts ou actions 690
 Adresse : N° Voie RUE DE RICHELIEU
 Code postal 75002 Commune PARIS Pays FRANCE

Forme juridique Dénomination
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
 Adresse : N° Voie
 Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
 Adresse : N° Voie
 Code postal Commune Pays

II. CAPITAL DETENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) M Nom patronymique SCHOR Prénom(s) MICHAEL
 Nom marital % de détention 12,92 Nb de parts ou actions 736
 Naissance : Date 26/12/1979 N° département 75 Commune PARIS Pays FRANCE
 Adresse : N° 34 Voie RUE PIERRE DESMOURS
 Code postal 75017 Commune PARIS Pays FRANCE

Titre (2) M Nom patronymique PIROIRD Prénom(s) ROMAIN
 Nom marital % de détention 10,18 Nb de parts ou actions 580
 Naissance : Date 03/04/1980 N° département 69 Commune BRON Pays FRANCE
 Adresse : N° 32 Voie RUE MISTLAV ROSTROPOVITCH
 Code postal 75017 Commune PARIS Pays FRANCE

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotéer chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux sous-crités en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame ou MLE pour Mademoiselle.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

1 (1)

Néant ☒ *

EXERCICE CLOS LE 31 12 2021

N° SJRET 8 1 2 9 4 4 6 1 9 0 0 0 1 2

DENOMINATION DE L'ENTREPRISE SAS INVEST CROSS

ADRESSE (voie) 30 RUE DU CHEMIN VERT

CODE POSTAL 75011 VILLE PARIS

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DETENUES PAR L'ENTREPRISE

P5

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.
* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Direction Générale des Finances Publiques

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Timbre à date du service

Exercice ouvert le **01012021** et clos le **31122021** Régime simplifié d'imposition ☐ Régime réel normal ☒
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble de groupe ☐ Si PME innovante ☐ Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage art. 209-O B (entreprises de transport maritime) ☐

Adresse du service où doit être déposée cette déclaration
SIE PARIS 11e LEDRU ROLLIN
39 RUE GODEFROY CAVAINAC
75536 PARIS Cedex 11

Adresse du déclarant (quand celle-ci est différente de l'adresse du destinataire) et/ou adresse du siège social si elle est différente du principal établissement :

A IDENTIFICATION

SAS INVEST CROSS
30 RUE DU CHEMIN VERT

Identification du destinataire

75011 PARIS

81294461900012

Insp. IFU

N° dossier

N° Siret

B ACTIVITÉ

Activités exercées (souligner l'activité principale) :

Salles de sport

Si vous avez changé d'activité, cochez la case ☐

Préciser éventuellement l'ancienne adresse en cas de changement :

RÉGIME FISCAL DES GROUPES

Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés, doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires. (Article 223 A à U du CGI)

- Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante
- Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère.

n° SIRET

C RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION (cf. notice)

1 Résultat fiscal Bénéfice imposable au taux normal **0** Bénéfice imposable au taux de 15 % **560 464** Déficit (report de la ligne NO du 2058A ou 372 du 2033B)

Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés imposable au taux de 10%

2 Plus-values Plus-values à long terme imposables au taux de 15% **0** Plus-values à long terme imposables au taux de 19% **0** Autres plus-values imposables au taux de 19% **0** Plus-values à long terme imposables au taux de 0% **0** Plus-values exonérées art. 238 quindecies **0**

3 Abattements et exonérations notamment en faveur des entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches

(cocher la case selon le cas) Ces montants ne doivent pas être retranchés des résultats mentionnés en C-1 et C-2

Entreprises nouvelles art. 44 sexies ☐

Jeunes entreprises innovantes ☐

Zones franches urbaines
Territoire entrepreneur art. 44 octies A ☐

Zone de restructuration de la défense art. 44 terdecies ☐

Entreprises nouvelles art. 44 septies ☐

Zones franches d'activité art. 44 quaterdecies ☐

Zone de développement prioritaire art. 44 septdecies ☐

Autres dispositifs ☐

Bassins urbains à dynamiser (BUD) art. 44 sexdecies ☐

Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas) **0**

Plus-values exonérées relevant du taux à 15% **0**

Sociétés d'investissements immobiliers cotées ☐

4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer dans le secteur productif, art. 244 quater W ☐

D IMPUTATIONS (cf. la notice de la déclaration 2065) Les crédits d'impôt indiqués aux 1 et 2 ci-dessous ne sont imputables que pour partie s'ils n'ont pas été comptabilisés par l'entreprise (66,66 %).

1 Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt Impôt déjà versé au Trésor (Crédit d'impôt) indiqué sur les certificats joints au relevé de solde d'impôt sur les sociétés ou afférent aux primes de remboursement

2 Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet Etat, territoire ou collectivité. Total figurant en cartouche au cadre VII de l'imprimé n° 2066

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice)

Recettes nettes soumises à la contribution 2,50 %

F ENTREPRISES SOUMISES OU DÉSIGNÉES AU DÉPÔT DE LA DÉCLARATION PAYS PAR PAYS

1- Si vous êtes l'entreprise tête de groupe soumise à l'obligation de dépôt de la déclaration pays par pays n° 2258-SD (article 223 quinquies C-I-1 du CGI) ☐

2- Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pour souscrire la déclaration n° 2258-SD, indiquer le nom, l'adresse et numéro d'identification fiscale de l'entité désignée :

3- Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt de la déclaration n° 2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 quinquies C-I-2) ☐

Dans ce cas, veuillez indiquer le nom, l'adresse et numéro d'identification fiscale de la société tête de groupe :

G COMPTABILITÉ INFORMATISÉE

L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ?

OUI

Si oui, indication du logiciel utilisé ACD

ECF ☐

Nom et adresse du prestataire

OGA/OMGA ☐ Viseur conventionné ☐

Nom, adresse, téléphone :

- Professionnel de l'expertise comptable : LAURENT MAAREK

25 PLACE DE LA MADELEINE
75008 PARIS

0148247070

- Conseil :

- CGA/OMGA ou viseur conventionné :

N° d'agrément

A PARIS

le 18/05/2022

Signature et qualité du déclarant

Michael SCHOR

Président

INVEST CROSS

Société par actions simplifiée au capital de 56.980 €
Siege social : 30-34, rue du chemin vert - 75011 PARIS
RCS PARIS 812 944 619

EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE EN DATE DU 29 SEPTEMBRE 2022

- Affectation des résultats – Exercice clos le 31 décembre 2021 -

...

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter comme suit, la **PERTE** nette de l'exercice s'élevant à **484 294,21 €** :

- En augmentation du poste « Report à nouveau » déficitaire qui serait ainsi porté de 1 017 012, 56 € à 1 501 306,77 €

L'Assemblée Générale reconnaît en outre qu'il n'a pas été distribué de dividende au titre des trois derniers exercices sociaux.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

...

Pour copie certifiée conforme

Le Président

Monsieur Michael SCHOR

JEY & LENKEL

Jeremy YOUNES
Commissaire aux comptes

INVEST CROSS
SAS au capital de 56 980€
30-34 rue du Chemin Vert
75011 Paris
RCS Paris 812 944 619

AUDIT DES COMPTES AU 31.12.2021

JEY & LENKEL

Jeremy YOUNES
Commissaire aux comptes

Aux actionnaires,

En l'exécution de la mission qui m'a été confiée, je vous prie de trouver, ci-après, les rapports présentés dans l'ordre suivant :

- Rapport sur les comptes annuels du Commissaire aux comptes ;
- Copie des comptes annuels certifiés ;
- Rapport spécial du Commissaire aux comptes.

JEY & LENKEL

Jeremy YOUNES
Commissaire aux comptes

INVEST CROSS

Société par actions simplifiée au capital de 56 980€
Siège social : 30-34 rue du Chemin Vert
75011 Paris
RCS Paris 812 944 619

RAPPORT SUR LES COMPTES ANNUELS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

EXERCICE CLOS LE 31.12.2021

J E Y & L E N K E L

Jeremy YOUNES

Commissaire aux comptes

Aux actionnaires de la société INVEST CROSS,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos soins, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société INVEST CROSS relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1er janvier 2021 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

J E Y & L E N K E L EXPERTISE ET CONSEIL

Société par actions simplifiée au Capital de 10 000 €

71 boulevard Malesherbes - 75008 PARIS

Inscrit à la compagnie régionale des commissaires aux comptes de Paris - Ile de France

RCS Paris B 793 340 076

Tél. 01.71.37.63.36 - E-mail : contact@jeyllandlenkel.fr

J E Y & L E N K E L

Jeremy YOUNES

Commissaire aux comptes

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés à l'associé unique

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du président et dans les autres documents adressés aux associés sur la situation financière et les comptes annuels.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

J E Y & L E N K E L EXPERTISE ET CONSEIL

Société par actions simplifiée au Capital de 10 000 €

71 boulevard Malesherbes - 75008 PARIS

Inscrit à la compagnie régionale des commissaires aux comptes de Paris - Ile de France

RCS Paris B 793 340 076

Tél. 01.71.37.63.36 - E-mail : contact@jeyllandlenkel.fr

JEY & LENKEL

Jeremy YOUNES

Commissaire aux comptes

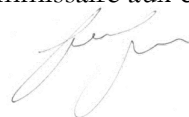
Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Paris,
Le 15 septembre 2022

Jérémy YOUNES

Commissaire aux comptes



JEY & LENKEL EXPERTISE ET CONSEIL
Société par actions simplifiée au Capital de 10 000 €
71 boulevard Malesherbes - 75008 PARIS

Inscrit à la compagnie régionale des commissaires aux comptes de Paris - Ile de France

RCS Paris B 793 340 076

Tél. 01.71.37.63.36 - E-mail : contact@jeyandlenkel.fr

Bilan Actif

		31/12/2021			31/12/2020
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
Capital souscrit non appelé (I)					
ACTIF IMMOBILISE	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais d'établissement				
	Frais de développement				
	Concessions brevets droits similaires	12 243	3 707	8 536	6 321
	Fonds commercial (1)	1 434 372		1 434 372	1 434 372
	Autres immobilisations incorporelles				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
	Constructions	201 266	133 345	67 921	89 854
	Installations techniques,mat. et outillage indus.				
	Autres immobilisations corporelles	1 630 623	551 971	1 078 652	1 203 710
	Immobilisations en cours				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)				
	Participations évaluées selon mise en équival.				
	Autres participations				
	Créances rattachées à des participations				
	Autres titres immobilisés				
	Prêts				
	Autres immobilisations financières	133 746		133 746	133 256
TOTAL (II)		3 412 251	689 024	2 723 227	2 867 513
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises	1 819		1 819	817
	Avances et Acomptes versés sur commandes				
	CREANCES (3)				
	Créances clients et comptes rattachés	28 636		28 636	19 540
	Autres créances	185 926	25 701	160 225	216 021
	Capital souscrit appelé, non versé				
COMPTES DE REGULARISATION	VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT				
	DISPONIBILITES	97 845		97 845	87 191
	Charges constatées d'avance	134 694		134 694	113 631
	TOTAL (III)	448 920	25 701	423 219	437 200
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				
	Primes de remboursement des obligations (V)				
	Ecart de conversion actif (VI)				
TOTAL ACTIF (I à VI)		3 861 171	714 725	3 146 446	3 304 713

(1) dont droit au bail

(2) dont immobilisations financières à moins d'un an

(3) dont créances à plus d'un an

Bilan Passif

		31/12/2021	31/12/2020
Capitaux Propres	Capital social ou individuel	56 980	56 980
	Primes d' émission, de fusion, d' apport ...	2 370 226	2 370 226
	Ecarts de réévaluation		
	RESERVES		
	Réserve légale		
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves		
	Report à nouveau	(1 017 013)	(412 838)
	Résultat de l'exercice	(484 294)	(604 174)
	Subventions d'investissement		
	Provisions réglementées		
Total des capitaux propres		925 899	1 410 193
Autres fonds propres	Produits des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
Total des autres fonds propres			
Provisions	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
Total des provisions			
DETTES (1)	DETTES FINANCIERES		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)	171 331	193 392
	Emprunts et dettes financières divers (3)	674 160	654 160
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	974 894	707 008
	Dettes fiscales et sociales	163 415	181 008
	DETTES DIVERSES		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes	15 507	52 958
	Produits constatés d'avance (1)	221 239	105 994
Total des dettes		2 220 547	1 894 520
	Ecarts de conversion passif		
TOTAL PASSIF		3 146 446	3 304 713
Résultat de l'exercice exprimé en centimes		(484 294,21)	(604 174,26)
(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		2 086 593	1 723 358
(2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		138	115
(3) Dont emprunts participatifs			

Compte de Résultat

1/2

				31/12/2021	31/12/2020
		France	Exportation	12 mois	12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises	18 593		18 593	14 643
	Production vendue (Biens)				
	Production vendue (Services et Travaux)	547 334	79 329	626 663	630 017
	Montant net du chiffre d'affaires	565 927	79 329	645 256	644 660
	Production stockée				
	Production immobilisée				
	Subventions d'exploitation			370 729	93 968
	Reprises sur provisions et amortissements, transfert de charges				2 207
	Autres produits			454	10 563
	Total des produits d'exploitation (1)			1 016 439	751 398
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises			6 901	6 185
	Variation de stock			(1 002)	2 106
	Achats de matières et autres approvisionnements				
	Variation de stock				
	Autres achats et charges externes			943 539	539 185
	Impôts, taxes et versements assimilés			26 151	33 806
	Salaires et traitements			272 292	164 960
	Charges sociales du personnel			80 219	40 979
	Cotisations personnelles de l'exploitant				
	Dotations aux amortissements : - sur immobilisations - charges d'exploitation à répartir			171 234	109 888
	Dotations aux dépréciations : - sur immobilisations - sur actif circulant				
	Dotations aux provisions				
	Autres charges			375	1 074
	Total des charges d'exploitation (2)			1 499 709	898 183
RESULTAT D'EXPLOITATION				(483 270)	(146 785)

Compte de Résultat

2/2

		31/12/2021	31/12/2020
RESULTAT D'EXPLOITATION		(483 270)	(146 785)
Opéra. comm.	Bénéfice attribué ou perte transférée Perte supportée ou bénéfice transféré		
PRODUITS FINANCIERS	De participations (3) D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé (3) Autres intérêts et produits assimilés (3) Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges Différences positives de change Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	218	16 148
	Total des produits financiers	218	16 148
CHARGES FINANCIERES	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions Intérêts et charges assimilées (4) Différences négatives de change Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement	1 155	468 381
	Total des charges financières	1 155	468 381
RESULTAT FINANCIER		(937)	(452 232)
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS		(484 206)	(599 018)
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Sur opérations de gestion Sur opérations en capital Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges	1 358	
	Total des produits exceptionnels	1 358	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Sur opérations de gestion Sur opérations en capital Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	250 225 971	113 5 043
	Total des charges exceptionnelles	1 446	5 156
RESULTAT EXCEPTIONNEL		(88)	(5 156)
PARTICIPATION DES SALARIES IMPOTS SUR LES BENEFICES			
TOTAL DES PRODUITS		1 018 016	767 546
TOTAL DES CHARGES		1 502 310	1 371 720
RESULTAT DE L'EXERCICE		(484 294)	(604 174)
(1) dont produits afférents à des exercices antérieurs (2) dont charges afférentes à des exercices antérieurs (3) dont produits concernant les entreprises liées (4) dont intérêts concernant les entreprises liées			16 148

Règles et Méthodes Comptables

Les comptes annuels sont établis en conformité avec les dispositions du code de Commerce et du règlement ANC 2016-07 du 4 novembre 2016 modifiant le règlement ANC 2014-03 du 5 juin 2014.

Le bilan de l'exercice présente un total de **3 146 446** euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits de 1 018 016** euros et un total **charges de 1 502 310** euros, dégageant ainsi un **résultat de -484 294** euros.

L'exercice considéré débute le **01/01/2021** et finit le **31/12/2021**.

Il a une durée de **12** mois.

Faits caractéristiques de l'exercice:

cf paragraphe "Informations Covid-2019"

Evénements significatifs postérieurs à compter de la clôture:

cf paragraphe "Informations Covid-2019"

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté.

Les principales méthodes utilisées sont :

Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

- Logiciels	2 ans
- Agencements et aménagements des constructions	7 à 15 ans
- Agencements et aménagements divers	5 à 10 ans
- Matériel de transport	4 ans
- Matériel et mobilier de bureau	3 à 5 ans
- Mobilier	3 à 10 ans
- Matériel de sport	7 ans

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Stocks et en cours

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure.

Règles et Méthodes Comptables

Honoraires du commissaire aux comptes

Les honoraires de l'exercice s'élèvent à 9K€ HT.

Autres informations

La provision pour indemnités de fin de carrière n'a pas été estimée en raison de son caractère non significatif.

Informations Covid-19

La crise sanitaire due à la pandémie de Covid-19 qui a débutée au cours du premier trimestre de l'exercice 2020 a eu une incidence globale sur l'économie française. Les mesures mises en place par les pouvoirs publics ont toutefois permis aux acteurs économiques de traverser cette période et de maintenir l'activité économique. La société a pu bénéficier de l'activité partielle, du fonds de solidarité, et a obtenu un Prêt Garanti par l'Etat (PGE) pour 120K€.

Au titre de l'exercice clos, les événements en cours ont conduit à la fermeture des trois salles de sport pendant les 5 premiers mois de l'année, ce qui conduit à une forte baisse du chiffre d'affaires.

Au titre de l'exercice en cours, les risques et les effets éventuels des événements présents et futurs liés à la crise sont encore difficilement identifiables et quantifiables pour la société, mais elle n'a pas à ce stade retrouvé le niveau d'activité d'avant crise sanitaire.

Immobilisations

		Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2021
			Augmentations		Diminutions		
			Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement						
	Autres	1 442 488		4 127			1 446 615
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	1 442 488		4 127			1 446 615
CORPORELLES	Terrains						
	Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencet aménagement	201 266					201 266
	Instal technique, matériel outillage industriels						
	Instal., agencement, aménagement divers	1 459 561					1 459 561
	Matériel de transport						
	Matériel de bureau, mobilier	149 497		22 556		992	171 062
	Emballages récupérables et divers						
	Immobilisations corporelles en cours						
	Avances et acomptes						
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	1 810 325		22 556		992	1 831 889
FINANCIERES	Participations évaluées en équivalence						
	Autres participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts et autres immobilisations financières	133 256		491			133 746
		TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	133 256		491		
TOTAL		3 386 068		27 174		992	3 412 251

Amortissements

		Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2021
			Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement				
	Fonds commercial				
	Autres immobilisations incorporelles	1 795	1 912		3 707
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	1 795	1 912		3 707
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencement aménagement	111 411	21 934		133 345
	Instal technique, matériel outillage industriels				
	Autres Instal., agencement, aménagement divers	340 001	126 051		466 052
	Matériel de transport				
	Matériel de bureau, mobilier	65 348	21 338	766	85 920
	Emballages récupérables et divers				
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES		516 761	169 322	766	685 316
TOTAL		518 556	171 234	766	689 024

Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires						
Dotations			Reprises			Mouvement net des amortissement à la fin de l'exercice
Différentiel de durée et autr	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et autr	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	

Frais d'établissement et de développement							
Fonds commercial							
Autres immobilisations incorporelles							
TOTAL IMMOB INCORPORELLES							
Terrains							
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal, agencement, aménag.							
Instal. technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agenct aménagt divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
TOTAL IMMOB CORPORELLES							
Frais d'acquisition de titres de participation							
TOTAL							
TOTAL GENERAL NON VENTILE							

--

Provisions

		Début exercice	Augmentations	Diminutions	31/12/2021
PROVISIONS REGLEMENTEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix				
	Provisions pour amortissements dérogatoires				
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres				
	PROVISIONS REGLEMENTEES				
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges				
	Pour garanties données aux clients				
	Pour pertes sur marchés à terme				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change				
	Pour pensions et obligations similaires				
	Pour impôts				
	Pour renouvellement des immobilisations				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer				
	Autres				
	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES				
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations { incorporelles corporelles des titres mis en équivalence titres de participation autres immo. financières				
	Sur stocks et en-cours				
	Sur comptes clients				
	Autres	24 730	971		25 701
	PROVISIONS POUR DEPRECIATION	24 730	971		25 701
TOTAL GENERAL		24 730	971		25 701

Dont dotations et reprises { - d'exploitation - financières - exceptionnelles		971		
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.				

--	--	--	--	--

Créances et Dettes

		31/12/2021	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières	133 746		133 746
	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients	28 636	28 636	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	2 706	2 706	
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxes sur la valeur ajoutée	155 550	155 550	
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés (2)			
	Débiteurs divers	27 669	27 669	
	Charges constatées d'avances	134 694	134 694	
TOTAL DES CREANCES		483 003	349 256	133 746
(1) Prêts accordés en cours d'exercice				
(1) Remboursements obtenus en cours d'exercice				
(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				

		31/12/2021	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles (1)				
	Autres emprunts obligataires (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine (1)	138	138		
	Emp. dettes ets de crédit à plus 1an à l'origine (1)	171 193	37 239	133 955	
	Emprunts et dettes financières divers (1) (2)				
	Fournisseurs et comptes rattachés	974 894	974 894		
	Personnel et comptes rattachés	67 906	67 906		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	87 895	87 895		
	Impôts sur les bénéfices				
	Taxes sur la valeur ajoutée	5 073	5 073		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	2 541	2 541		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés (2)	674 160	674 160		
	Autres dettes	15 507	15 507		
	Dettes représentatives de titres empruntés				
	Produits constatés d'avance	221 239	221 239		
TOTAL DES DETTES		2 220 547	2 086 593	133 955	
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice					
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice		22 070			
(2) Emprunts dettes associés (personnes physiques)		173 912			

Produits à recevoir (avec détail)

	31/12/2021	31/12/2020	Variations	%
Créances rattachées à des participations				
Autres immobilisations financières				
Autres créances clients				
Autres créances		61 737	(61 737)	-100,0
TOTAL		61 737	(61 737)	-100,0

Charges à payer (avec détail)

	31/12/2021	31/12/2020	Variations	%
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	170	161	9	5,44
Emprunts et dettes financières divers				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	60 110	71 854	(11 744)	-16,34
Dettes fiscales et sociales	32 189	69 751	(37 561)	-53,85
Dettes fournisseurs d'immobilisation				
Autres dettes	11 892	16 212	(4 320)	-26,65
TOTAL	104 361	157 978	(53 617)	-33,94

Charges constatées d'avance (avec détail)

	31/12/2021	31/12/2020	Variations	%
Charges constatées d'avance - EXPLOITATION	134 694	113 631	21 063	18,54
Charges constatées d'avance - FINANCIERES				
Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES				
TOTAL	134 694	113 631	21 063	18,54

Produits constatés d'avance (avec détail)

	31/12/2021	31/12/2020	Variations	%
Produits constatés d'avance - EXPLOITATION	221 239	105 994	115 245	108,73
Produits constatés d'avance - FINANCIERS				
Produits constatés d'avance - EXCEPTIONNELS				
TOTAL	221 239	105 994	115 245	108,73

Capital social

		31/12/2021	Nombre	Val. Nominale	Montant
ACTIONS / PARTS SOCIALES	Du capital social début exercice		5 698,00	10,0000	56 980,00
	Emises pendant l'exercice				
	Remboursées pendant l'exercice				
	Du capital social fin d'exercice		5 698,00	10,0000	56 980,00

Effectif moyen

		31/12/2021	Interne	Externe
EFFECTIF MOYEN PAR CATEGORIE	Cadres & professions intellectuelles supérieures		2	
	Professions intermédiaires			
	Employés		10	
	Ouvriers			
	TOTAL		12	

JEY & LENKEL

Jeremy YOUNES
Commissaire aux comptes

INVEST CROSS

Société par actions simplifiée au capital de 56 980€
Siège social : 30-34 rue du Chemin Vert
75011 Paris
RCS Paris 812 944 619

RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS VISEES A L'ARTICLE L227-10 DU CODE DE COMMERCE

EXERCICE CLOS LE 31.12.2021

JEY & LENKEL

Jeremy YOUNES

Commissaire aux comptes

Aux actionnaires,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimées nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ASSEMBLEE GENERALE

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention nouvelle intervenue au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'assemblée générale, en application des dispositions de l'article L. 227-10 du code de commerce.

Fait à Paris,
Le 15 septembre 2022

Jérémy YOUNES
Commissaire aux comptes

